

AVIS DE MARCHÉ

Département(s) de publication : 69
Annonce No 15-72669
Services

Directive 2004/18/CE.

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE LYON, 14 avenue Berthelot, à l'attention de marcon Arnaud, F-69365 Lyon Cedex 07. Tél. (+33) 4 37 28 38 15. E-mail : arnaud.marcon@sciencespo-lyon.fr. Fax (+33) 4 37 28 38 21.

Code d'identification national : 19690173000024.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <https://www.sciencespo-lyon.fr/>.

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://www.boamp.fr/demat/consultation/CONS-15-72669>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :
auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

auprès du ou des points de contact susmentionnés

I.2) Type de pouvoir adjudicateur :

Organisme de droit public.

I.3) Activité principale :

Éducation.

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

Section II : Objet du marché

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur :

marché 2015-02 : Nettoyage et entretien des locaux de l'iep de Lyon.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :

Services.

Catégorie de services : n°14 Services de nettoyage de bâtiments et services de gestion de propriétés.

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services :

14 avenue Berthelot, 69365 Lyon.

Code NUTS FR716.

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

L'avis concerne un marché public

II.1) Description

II.1.4) Information sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :
nettoyage et entretien des locaux de l'institut d'études Politiques de Lyon.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :
90910000.

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :
Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.1.8) Lots :
Division en lots : Non.

II.1.9) Variantes :
Des variantes seront prises en considération : non.

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale :
le marché consiste au nettoyage et l'entretien d'environ 5750 m2 réparti sur 4 bâtiments + le nettoyage des vitreries.

II.2.2) Informations sur les options :
Options : oui.
Description de ces options : - Nettoyage de la vitrerie bâtiment KL : verrières intérieures et vitrerie intérieure escalier grand amphithéâtre
- nettoyage des brises-soleil Bat D et B.

II.2.3) Reconduction :
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.
Nombre de reconductions éventuelles : 3.

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution :
A compter du : 1.e.r octobre 2015. Jusqu'au : 30 septembre 2016.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Le financement sera assuré par les ressources propres de l'iep de Lyon.
Les prestations, objet du marché, seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique, avec émission de factures mensuelle sur 11 mois (le mois d'aout est exclu).

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Aucune forme de groupement n'est imposée par l'iep de Lyon.
Il est interdit aux candidats de se présenter :
- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements,
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières : non.

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : chaque candidat devra produire :

- Une lettre de candidature et d'habilitation du mandataire originale par ses cotraitants dûment complétée, datée et signée (Formulaire Dc1)
- Une déclaration du candidat originale complétée, datée et signée (Formulaire Dc2)
- Attestation d'assurance responsabilité civile, en cours de validité, en précisant le descriptif détaillé des garanties
- Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager la société
- Extrait au Kbis
- L'Ensemble des attestations et certificats prouvant qu'il a satisfait à ses obligations sociales et fiscales au 31 décembre de l'année passée (Formulaire Noti2)
- Un RIB ou RIP (avec IBAN et Bic).

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : chaque candidat devra produire :

- La liste de principaux services effectués (3 dernières années) indiquant le montant, la date et le destinataire, prouvées par des attestations du destinataire, ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : chaque candidat devra produire :

- Une déclaration indiquant les moyens humains de l'entreprise
- La liste des moyens matériels de l'entreprise pour la réalisation de marchés de même nature.

III.2.4) Marchés réservés :

Non.

III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :

La participation est réservée à une profession particulière : non.

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation.

Section IV : Procédure

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. la qualité et valeur technique de l'offre jugée à partir du mémoire technique notée sur 50 points sous-divisée en 3 critères : -les moyens techniques : produits avec leurs fiches, méthodologie, matériels notés sur 20 points -les moyens humains : nombre de personnes sur site, heures de travail, formation notés sur 20 points -le suivi de la prestation : fréquence de contrôle, personnel d'encadrement sur site noté sur 10 points.

2. le prix de l'offre noté sur 40 points calculé : note financière = $40 * [\text{prix moyen}/(\text{prix moyen} + \text{prix offre})]$.

3. performances environnementales notées sur 10 points : action mise en place dans le but de maîtriser l'impact de ses activités sur l'environnement (produits éco-responsables, tri des déchets...).

IV.2.2) Enchère électronique :

Une enchère électronique sera effectuée : non.

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

2015-02.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non.

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif :

Documents payants : non.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

9 juillet 2015 - 12:00.

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Langue(s) officielle(s) de l'UE : français.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : non.

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT :

VI.2) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

1)le dossier de consultation des entreprises sera disponible sur la plateforme électronique à l'adresse suivante : <https://www.boamp.fr/>

VI.1) RENOUELEMENT :

2) La visite des locaux est obligatoire.

Dans ce but, le candidat devra prendre contact avec M. Arnaud Marcon par mail
arnaud.marcon@sciencespo-lyon.fr

Les entreprises se rendant sur le site se verront remettre une attestation de visite signée par le représentant de l'iep qu'ils devront intégrer à leur réponse.

3) Justifications à produire pour la candidature :

- Une lettre de candidature et d'habilitation du mandataire originale par ses cotraitants dûment complétée, datée et signée (Formulaire Dc1)

- Une déclaration du candidat originale complétée, datée et signée (Formulaire Dc2)

- Attestation d'assurance responsabilité civile, en cours de validité, en précisant le descriptif détaillé des garanties

- Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager la société

- Extrait au Kbis

- L'ensemble des attestations et certificats prouvant qu'il a satisfait à ses obligations sociales et fiscales au 31 décembre de l'année passée (Formulaire Noti2)

- Une déclaration indiquant les moyens humains de l'entreprise

- La liste des moyens matériels de l'entreprise pour la réalisation de marchés de même nature

- La liste de principaux services effectués (3 dernières années) indiquant le montant, la date et le destinataire, prouvées par des attestations du destinataire, ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

- Un RIB ou RIP (avec IBAN et Bic)

4) Justifications à produire pour l'offre :

- L'acte d'engagement dûment complété, paraphé à toutes les pages, daté et signé par une personne habilitée à engager le candidat

- Le cahier des clauses techniques particulières paraphé, daté, et signé par une personne habilitée à engager la société sans aucune modification

- Le cahier des clauses administratives particulières paraphé, daté, et signé par une personne habilitée à engager la société sans aucune modification

- Attestation de visite obligatoire

- Mémoire technique comprenant au minimum : affectation des agents, encadrement de l'équipe, qualifications, expériences professionnelles des agents, moyens mis en oeuvre au sein de l'entreprise pour la formation des agents, nombre d'agents (y compris pour les remplacements, ainsi que les moyens mis en oeuvre), nombre d'heures de travail, les matériels mis en place pour l'exécution du marché, produits utilisés pour l'exécution des prestations.

5) Conditions de remise des candidatures et offres :

Les candidats choisissent librement entre, d'une part, la transmission électronique de leur offre et, d'autre part, leur envoi sur un support papier

Envoi papier : Les offres devront être remises, sous forme papier, dans une enveloppe cachetée insérée sous pli également cacheté, contre récépissé à l'attention d'arnaud Marcon, Service finances - gestion, Sciences-Po Lyon, bureau 104, 1^{er} étage du bâtiment D - administration Sciences-Po Lyon, 14 avenue Berthelot 69 365 Lyon Cedex 07 avant la date limite de remise des offres et pendant les heures d'ouvertures précisées sur la première page du présent règlement de consultation.

Envoi dématérialisé : Le pouvoir adjudicateur accepte les plis adressés par voie électronique à l'adresse suivante : <https://www.boamp.fr/>.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 13 mai 2015.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Lyon, 184, rue Duguesclin, F-69433 Lyon Cedex 03. E-mail : greffe.ta-lyon@juradm.fr. Tél. (+33) 4 78 14 10 10. Adresse internet : <http://lyon.tribunal-administratif.fr/>. Fax (+33) 4 78 14 10 65.

Organe chargé des procédures de médiation :

Tribunal administratif de Lyon, 184, rue Duguesclin

VI.1) RENOUELEMENT :

VI.4.2) Introduction des recours :

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Lyon, 184, rue Duguesclin, F-69433 Lyon Cedex 03. E-mail : greffe.tal-lyon@juradm.fr. Tél. (+33) 4 78 14 10 10. Adresse internet : <http://lyon.tribunal-administratif.fr/>. Fax (+33) 4 78 14 10 65.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

13 mai 2015.